



VILLE DE TÉMISCAMING

**Étude comparative du fardeau fiscal des Québécois et des Ontariens
et de certains biens et services fournis par les gouvernements, leurs
sociétés d'état et leurs organismes publics**

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
1. Charges d'impôts sur le revenu des particuliers.....	2
2. Immobilier et impôts fonciers.....	4
3. Contributions et tarifications	
➤ Automobile : assurances, droits d'immatriculation et permis	5
➤ Droits de scolarité	6
➤ Taxes à la consommation (TPS, TVQ, TVH)	6
➤ Garderies subventionnées	7
➤ Assurance médicaments	8
➤ Tarif d'électricité	8
➤ Sports, loisirs et spectacles	9
Conclusion	11
Résumé	12
Annexe 1 : Présentation d'un ménage type	14

Introduction

Les administrations fédérales, provinciales, locales et autres entités publiques utilisent diverses formes d'imposition pour prélever des impôts auprès des particuliers. La présente analyse s'intéresse aux différentes charges fiscales et tarifs appliqués au Québec et en Ontario de façon à comparer le coût de la vie entre les villes de Témiscaming et North-Bay. L'étude s'adresse principalement aux gens qui occupent un emploi à Témiscaming et qui choisissent de s'établir en Ontario pour des motifs fiscaux.

Bien que le choix d'établir sa résidence dans une province ou une autre, demeure un choix bien personnel, nous constatons que, trop souvent, cette décision est basée sur l'affirmation qui veut que les québécois soient les plus imposés en Amérique du Nord. Dans le présent ouvrage, nous souhaitons démontrer qu'il n'en est rien. Pour ce faire, nous comparerons l'imposition de différents ménages types au Québec et en Ontario pour ensuite jeter un œil sur les pratiques des différentes tarifications exercées dans les deux provinces. Ainsi donc, l'étude mettra en lumière la position concurrentielle de la fiscalité québécoise prise dans son ensemble. Cependant, il est important de comprendre que le présent ouvrage ne se veut aucunement une étude exhaustive de tous les points de comparaison entre le coût de vivre au Québec et celui de vivre en Ontario. Plusieurs autres facteurs et indices économiques seraient nécessaires pour un tel travail.

Sans ignorer les limites d'une telle étude, comme l'absence de prise en compte de l'ensemble du panier de services publics (Assurance maladie, RRQ, RQAP, sécurité sociale, etc....) et du degré de couverture sociale, nous sommes d'avis que la comparaison des indices pris en considération dans le présent document, nous offre une analyse juste des différents écarts entre les deux provinces. Aussi, l'analyse globale permet au lecteur de mieux comprendre les différences entre le Québec et l'Ontario.

1. Charges d'impôts sur le revenu des particuliers

Souvent, ceux et celles qui affirment que le taux d'imposition est très élevé au Québec, additionnent simplement les taux d'imposition des paliers de Québec et Ottawa, ce qui donne des taux d'imposition des Québécois variant entre 31% et 53%. Or, ces chiffres n'ont rien à voir avec ce que les contribuables paient en impôt. Par exemple, il est strictement impossible au Québec pour un individu de voir l'ensemble de ses gains imposés à 50%. En effet, il y a une différence importante entre le taux théorique que suggère cette simple addition (le « taux marginal ») et la charge fiscale nette des individus et des ménages (le « taux effectif »). Il y a plusieurs éléments fiscaux à prendre en compte afin de bien distinguer ces deux taux. Notre système fiscal fonctionne par palier et impose les premiers dollars gagnés à un taux beaucoup moindre que le taux appliqué sur les derniers dollars. Aussi, il faut tenir compte de différents crédits et déductions avant de connaître la charge nette d'impôt. Par exemple, comme le démontre le **tableau 2**, pour les familles composées de 2 enfants, la charge nette fiscale (impôts sur les revenus moins les différents crédits et prestations versés) est négative. C'est-à-dire que le contribuable retire davantage des gouvernements qu'il lui en coûte.

Dans le **tableau 1**, on voit les écarts entre un contribuable Québécois et Ontarien une fois les différents crédits et déductions appliqués. Dans le cas d'un célibataire, la charge d'impôts est plus élevée pour le Québécois à partir d'un revenu annuel de 30 000 \$. Cependant si vous calculez le taux effectif (moyen) d'impôt une fois que les crédits et déductions sont appliqués, vous verrez qu'ils sont bien en bas de 50%. Nous verrons plus loin dans notre étude, que l'écart de la charge d'impôt d'un célibataire peut avantageusement être compensé par les différentes tarifications en vigueur au Québec.

IMPÔTS DES PARTICULIERS PAYABLES POUR L'ANNÉE 2013

TABLEAU 1: CÉLIBATAIRE, 18 ANS ET PLUS, OCCUPANT UN LOGEMENT OU PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE, impôts fonciers de 2 000 \$ (ONTARIO)

Revenus d'emploi	Impôts Québec (1)	Crédit de solidarité Québec + TPS	Total net Impôts moins les crédits Québec	Impôts Ontario (1)	Crédit Trillium Ontario + TPS	Total net Impôts moins les crédits Ontario	Écart net Québec
20 000 \$	1 655 \$	(1 335) \$	320 \$	1 464 \$	(1 150) \$	314 \$	6 \$
25 000 \$	3 091 \$	(1 335) \$	1 756 \$	2 698 \$	(935) \$	1 763 \$	(7) \$
30 000 \$	4 473 \$	(1 335) \$	3 138 \$	3 632 \$	(700) \$	2 932 \$	206 \$
35 000 \$	5 854 \$	(1 228) \$	4 626 \$	4 556 \$	(578) \$	3 978 \$	648 \$
40 000 \$	7 235 \$	(678) \$	6 557 \$	5 662 \$	(228) \$	5 434 \$	1 123 \$
50 000 \$	10 791 \$	- \$	10 791 \$	8 550 \$	- \$	8 550 \$	2 241 \$
60 000 \$	14 614 \$	- \$	14 614 \$	11 654 \$	- \$	11 654 \$	2 960 \$
80 000 \$	22 283 \$	- \$	22 283 \$	18 199 \$	- \$	18 199 \$	4 084 \$
100 000 \$	31 055 \$	- \$	31 055 \$	26 440 \$	- \$	26 440 \$	4 615 \$
130 000 \$	45 275 \$	- \$	45 275 \$	39 463 \$	- \$	39 463 \$	5 812 \$
150 000 \$	55 898 \$	- \$	55 898 \$	48 593 \$	- \$	48 593 \$	7 305 \$
200 000 \$	80 924 \$	- \$	80 924 \$	71 798 \$	- \$	71 798 \$	9 126 \$

(1) IMPÔTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL INCLUANT LA CONTRIBUTION SANTÉ OBLIGATOIRE DE L'ONTARIO OU DU QUÉBEC (SELON LE CAS)

C'est probablement pour les familles que le Québec se distingue le plus au niveau de la charge fiscale nette. Pour l'ensemble des cas étudiés, le Québec affiche les charges plus basses que la grande majorité des pays industrialisés et des provinces canadiennes. Les politiques de soutien aux familles sont plus généreuses au Québec que dans les autres provinces.

Dans le **tableau 2**, on observe qu'il faut plus de 121 000 \$ de revenu annuel familial avant que la charge fiscale devienne plus importante au Québec si on se compare à l'Ontario. Sur la base du revenu moyen familial au Québec pour 2013, cette constatation s'applique à la grande majorité des familles. Autre fait intéressant à remarquer : il faut atteindre plus de 61 000 \$ en Ontario et plus de 72 000 \$ au Québec avant que la charge nette d'impôt moins les différents crédits et prestations devienne positive.

IMPÔTS DES PARTICULIERS PAYABLES POUR L'ANNÉE 2013

TABLEAU 2: COUPLE AYANT 2 ENFANTS (ÂGÉS DE 4 ET 6 ANS AU 31 DÉCEMBRE)
REVENUS ANNUELS RÉPARTIS ENTRE LES CONJOINTS
AVEC DES FRAIS DE GARDE DE 4 000 \$/ENFANT /ANNÉE (MAX. ADMISSIBLE)
PROPRIÉTAIRES D'UNE MAISON - IMPÔTS FONCIERS DE 2 000 \$ (ONTARIO)

Revenus d'emploi + PUGE 1 200 \$ (familial)	Impôts Québec (1)	Crédit de solidarité Qc + TPS (2)	Prestation fédérale + soutien aux enfants Qc (3)	Total net Impôts moins les crédits Québec	IMPÔTS ONTARIO (1)	Crédit Trillium Ontario + TPS (2)	Prestations Ontarienne et fédérale pour enfants (3)	Total net Impôts moins les crédits Ontario	Écart net impôt Québec
21 200 \$	(9 695) \$	(2 219) \$	(11 729) \$	(23 643) \$	(1 762) \$	(2 602) \$	(10 671) \$	(15 035) \$	(8 608) \$
26 200 \$	(9 117) \$	(2 219) \$	(11 729) \$	(23 065) \$	(1 493) \$	(2 602) \$	(10 671) \$	(14 766) \$	(8 299) \$
31 200 \$	(7 579) \$	(2 219) \$	(11 279) \$	(21 077) \$	(743) \$	(2 602) \$	(10 511) \$	(13 856) \$	(7 221) \$
36 200 \$	(6 357) \$	(2 194) \$	(11 351) \$	(19 902) \$	- \$	(2 588) \$	(9 733) \$	(12 321) \$	(7 581) \$
41 200 \$	(4 257) \$	(1 900) \$	(10 201) \$	(16 358) \$	580 \$	(2 288) \$	(8 183) \$	(9 891) \$	(6 467) \$
51 200 \$	4 \$	(928) \$	(7 839) \$	(8 763) \$	2 156 \$	(1 316) \$	(5 033) \$	(4 193) \$	(4 570) \$
61 200 \$	2 626 \$	- \$	(6 744) \$	(4 118) \$	4 053 \$	(278) \$	(3 728) \$	47 \$	(4 165) \$
71 200 \$	5 688 \$	- \$	(5 944) \$	(256) \$	6 265 \$	(76) \$	(3 328) \$	2 861 \$	(3 117) \$
72 200 \$	5 964 \$	- \$	(5 864) \$	100 \$	6 505 \$	(66) \$	(3 288) \$	3 151 \$	(3 051) \$
76 200 \$	7 070 \$	- \$	(5 544) \$	1 526 \$	7 347 \$	(31) \$	(3 148) \$	4 168 \$	(2 642) \$
81 200 \$	8 452 \$	- \$	(5 144) \$	3 308 \$	8 628 \$	- \$	(2 928) \$	8 628 \$	(5 320) \$
101 200 \$	15 544 \$	- \$	(3 544) \$	12 000 \$	14 271 \$	- \$	(2 128) \$	14 271 \$	(2 271) \$
121 200 \$	23 099 \$	- \$	(2 580) \$	20 519 \$	20 520 \$	- \$	(1 328) \$	20 520 \$	(1) \$
131 200 \$	26 929 \$	- \$	(2 452) \$	24 477 \$	23 634 \$	- \$	(1 200) \$	22 434 \$	2 043 \$

(1) IMPÔTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL INCLUANT LA CONTRIBUTION SANTÉ OBLIGATOIRE DES 2 PROVINCES (SELON LE CAS), LA PRESTATION FISCALE POUR REVENU DE TRAVAIL ET LA PRIME AU TRAVAIL DU QUÉBEC ET LE CRÉDIT (QC) OU DÉDUCTION (ONT) POUR FRAIS DE GARDE D'ENFANT

(2) CRÉDITS PROVINCIAUX RELATIFS AUX TAXES À LA CONSOMMATION ET AU LOGEMENT + TPS

(3) INCLUANT LA PRESTATION FÉDÉRALE UNIVERSELLE POUR GARDE D'ENFANTS MOINS DE 6 ANS (PUGE)

2. Immobilier et impôts fonciers

Le choix pour l'établissement de sa résidence est d'abord basé sur son lieu de travail. Autant en rapport avec les coûts et le temps reliés aux déplacements qu'en termes de qualité de vie, il est généralement préférable de s'installer le plus près possible de son travail. Surtout que pour la plupart d'entre nous, le travail occupe plus de 20% de tout notre temps. Ce choix est nettement bonifié lorsque le marché immobilier favorise la ville où nous travaillons.

Ce dilemme pour l'établissement de sa résidence se présente à la plupart des gens qui travaillent dans des villes limitrophes aux 2 provinces. C'est souvent le cas pour les gens qui habitent la région de Gatineau et Ottawa. Contrairement à la croyance populaire, il est faux de prétendre que les gens qui travaillent à Ottawa choisissent d'emblée de s'établir dans cette ville. Au contraire, la plupart des couples avec enfants, établissent leur résidence du côté Québécois d'abord en raison du marché immobilier qui avantage la région de Gatineau et aussi parce que la fiscalité québécoise avantage nettement les familles. Autant pour le locatif que pour l'achat d'une propriété, les données recensées par la SCHL pour 2013 avantagent le Québec. Le prix moyen pour une résidence en 2013 est de 398 000 \$ pour l'Ontario et de 268 000 \$ pour le Québec.

Comparons les coûts de l'établissement de notre résidence entre Témiscaming et North-Bay :

Locatif :

Selon une étude de la SCHL, les loyers moyens pour les appartements locatifs de 2 chambres à coucher (4 1/2) sont de 535 \$ à Témiscaming (moyenne des 3 plus grosses villes en Abitibi-Témiscamingue) et de 846 \$ à North-Bay. Économie : 311 \$ / mois, 3 732 \$ / année en faveur de Témiscaming.

Propriétaire :

Basé sur la moyenne des valeurs foncières et sur les prix des transactions immobilières (données SCHL – 2013), une résidence payée 175 000 \$ à Témiscaming, coûtera 259 000 \$ à North-Bay. En plus de l'économie importante lors de l'achat de la maison, l'accessibilité à la propriété est grandement facilitée à Témiscaming en réduisant considérablement les coûts de financement et des impôts fonciers.

Par exemple, disons que vous envisagez l'achat d'une maison selon les valeurs ci-haut, avec une mise de fonds de 25 000 \$, financé sur une période d'amortissement de 25 ans à un taux d'intérêts hypothécaires de 4%. Les variables de votre hypothèque vont comme suit :

	Témiscaming	North-Bay
Prix d'achat	175 000 \$	259 000 \$
Mise de fonds	25 000 \$	25 000 \$
Montant total de l'hypothèque	150 000 \$	234 000 \$
Versement hypothécaire mensuel	792 \$	1 367 \$
Totalité des paiements sur 25 ans	237 525 \$	410 129 \$

Dans le tableau précédent, vous économiserez 6 900 \$ annuellement en versements hypothécaires (172 604 \$ pour le terme de 25 ans). Ajoutons à cette étude de comparaison, les impôts fonciers basés sur les mêmes valeurs foncières, soit 175 000 \$ pour Témiscaming et 259 000 \$ pour North-Bay

	<u>Témiscaming</u>	<u>North-Bay</u>
Impôt foncier municipal - 2013	2 506 \$	3 543 \$
Impôt foncier scolaire - 2013	612	549
Déneigement	27	-
Eau - égout (2 salles de bain - Ont.)	296	841
Vidange	212	-
	<u>3 653 \$</u>	<u>4 933 \$</u>

Dans l'exemple ci-haut, si vous choisissez d'acheter une maison à Témiscaming, vous économisez annuellement 8 180 \$ sur vos remboursements d'emprunt hypothécaire et vos impôts fonciers. Si on ajoute à ce résultat l'économie sur les frais de déplacements supplémentaires requis à un résident de North-Bay qui travaille à Témiscaming, estimés à plus de 6 000 \$ annuellement, notre exposé des faits en est que plus convaincant. À vous d'en tirer vos propres conclusions.

3. Contributions et tarifications

➤ Automobile : assurances, droits d'immatriculation et permis

C'est au Québec que le coût de l'assurance automobile est le plus bas au Canada. Des 4 provinces ayant un régime public d'assurance automobile, le Québec occupe systématiquement la première place pour le coût de l'assurance et avait en 2012 la prime moyenne la plus faible de toutes les provinces. Les données pour l'assurance se rapportant au Québec dans le tableau de la page suivante incluent la prime pour dommages matériels (assureurs privés) et la prime pour dommages corporels (SAAQ). Ce tableau nous démontre un net avantage en faveur du Québec relativement aux tarifs payés. Pour un couple ayant 2 voitures, il y a une économie de plus de 1 600 \$ annuellement. Selon une analyse plus ciblée (âge du conducteur, type de véhicule et région), l'économie est souvent beaucoup plus importante. De plus les indemnités versées par la SAAQ en dommages corporels sont avantageusement comparables à la plupart des assureurs privés offrant une meilleure protection pour les victimes, un temps d'attente plus court avant l'indemnisation et ce sans égard à la faute.

**TARIFICATIONS POUR VÉHICULE DE PROMENADE - MOTEUR MOINS DE 4 LITRES
(RÉGION DU NORD DE L'ONTARIO ET DU QUÉBEC)**

DESCRIPTION	QUÉBEC	ONTARIO	DIFFÉRENCE
PERMIS DE CONDUIRE (EXCLUANT ASSURANCE - SAAQ)-2013	21,25 \$	80,00 \$	(58,75) \$
IMMATRICULATION (EXCLUANT ASSURANCE -SAAQ)-2013	115,25 \$	45,00 \$	70,25 \$
PRIME MOYENNE ASSURANCE AUTOMOBILE - INCLUANT LA			-
PRIME ASSURANCE DOMMAGES CORPORELS SAAQ - 2012	712,00 \$	1 527,00 \$	(815,00) \$
TOTAL PERMIS-IMMATRICULATION-ASSURANCE AUTOMOBILE	848,50 \$	1 652,00 \$	(803,50) \$

SELON DONNÉES RECEUILLIES AU BAC, À LA SAAQ ET SERVICE ONTARIO

➤ **Droits de scolarité**

Le Québec demeure la province où les droits de scolarité sont les plus bas au Canada suivi de près par Terre-Neuve-et-Labrador contrairement à l'Ontario où les droits de scolarités sont les plus élevés au pays. La moyenne des droits de scolarité pour les étudiants universitaires inscrits à temps plein au premier cycle pour l'année 2013-2014 est de **2 653 \$** pour le Québec et de **7 259 \$** pour l'Ontario et de **5 772 \$** pour l'ensemble des canadiens. Pour le Québec, les étudiants provenant de la province et hors de la province sont pris en compte dans les calculs de la moyenne provinciale. Il s'agit de la moyenne des droits de scolarité payés pour toutes les disciplines pour la période. Dans certains domaines d'étude, l'écart est encore plus marquant : Dentisterie (3 176 \$ pour le Québec et 30 352 \$ pour l'Ontario), Médecine (2 808 \$ pour le Québec et 21 648 \$ pour l'Ontario) pour ne citer que ces 2 exemples. Il est donc nettement plus avantageux pour un résident québécois de s'inscrire dans les universités québécoises.

➤ **Taxes à la consommation**

L'application des taxes à la consommation est comparable dans les deux provinces. En Ontario c'est la TVH qui est en vigueur depuis juillet 2010. Celle-ci combine la TVO (8%) et la TPS (5%) ce qui donne un taux de taxe de vente unique de 13%. Au Québec, la TPS (5%) et la TVQ (9,975%) sont en vigueur, donnant ainsi un taux de taxe de vente combiné de 14,975%. Il en coûte donc 1,975% de plus en taxes à la consommation au Québec. Il faut toutefois noter que plusieurs produits de base sont détaxés ou exonérés comme par exemple tous les produits alimentaires de base. La charge additionnelle varie donc selon les habitudes de consommation de la famille et peut, dans certains cas, être négligeable.

➤ Garderies subventionnées

Le Québec est la province canadienne qui investit le plus dans son système de garderie. Avec son programme national universel (sans égard au revenu familial) de garderie à 7 \$/jour, le Québec offre aux familles québécoises un service de qualité, structuré et très avantageux si on le compare aux programmes des autres provinces canadiennes. En 2008, le Québec comptait 21,9% des enfants de 12 ans ou moins vivant au Canada et disposait toutefois de 42,5% des places de garde régies au Canada et n'effectuait pas moins de 56,1% du total des dépenses de tous les gouvernements provinciaux et territoriaux du pays. L'effort du Québec, en matière de garde d'enfants est tout à fait exceptionnel au Canada et il continue de développer son réseau en ouvrant de nouvelles places. L'Ontario, par opposition, comptait 40,5% des enfants de 12 ans ou moins vivant au Canada (2008), mais ne disposait que de 29,6% des places de garde régies.

Plus concrètement, la ville de Témiscaming dispose actuellement de 68 places subventionnées (7 \$/jour) en CPE et de 56 en milieu familial. En plus de ces places subventionnées, nous retrouvons aussi des garderies non subventionnées qui, une fois les crédits d'impôts fédéral et provincial pour frais de garde appliqués, ramène la contribution parentale à quelques dollars près de la contribution de 7 \$ par jour.

En Ontario, le prix payé pour la garde d'enfants varie d'une garderie à l'autre. Le programme de subventions est administré localement; les collectivités locales en assument 20% des coûts et le gouvernement provincial, 80%. Ces services de garde doivent être régis par la province pour être admissibles à la subvention et celle-ci est versée directement au service de garde. Le montant de la subvention varie selon le revenu familial :

Revenu familial annuel	Effort en % du revenu exigé (Participations des parents)
Tranche de 0 à 20 000 \$	0%
Tranche de 20 000 \$ à 40 000 \$	10%
Tranche de 40 000 \$ et plus	30%

Exemple :

Pour une famille avec un revenu familial de 50 000 \$, la contribution annuelle des parents exigée sera de 10% (2 000 \$) pour la tranche de 20 000 à 40 000 \$ et de 30% sur la tranche de 40 000 \$ et plus – 10 000 \$ (3 000 \$). La contribution annuelle parentale correspond à 5 000 \$.

Pour fin de comparaison, ramenons la contribution parentale à la journée. Un enfant inscrit en service de garde à temps plein contribue en moyenne 260 jours par année. Pour une place subventionnée, à Témiscaming, la contribution parentale exigée sera de 7 \$ / jour (sans égard au revenu familial). À North-Bay, la contribution parentale minimale exigée avant subvention varie selon le revenu familial et sera de :

Revenu familial annuel	Contribution journalière parentale (Minimum exigée avant subvention)
50 000 \$	19.23 \$
60 000 \$	30.77 \$
70 000 \$	42.31 \$
80 000 \$	53.85 \$

➤ Assurance médicaments

Les régimes publics d'assurance médicaments prescrits varient de manière significative entre le Québec et l'Ontario. Tant au niveau des primes et des participations exigées aux citoyens qu'au niveau de la couverture, les deux régimes sont difficilement comparables. Au Québec, tout citoyen ne possédant pas d'assurance médicaments privée doit obligatoirement intégrer le régime public d'assurance médicaments, quel que soit son âge ou son revenu. En Ontario, le « Ontario Drug Benefit », couvre entre le quart et le cinquième de la population. Dans les 2 provinces, les personnes de 65 ans et plus à faible revenu (bénéficiaire à 94% et + du supplément de revenus garantis) et les bénéficiaires de l'Aide-Sociale ne paie rien au Québec et 2 \$ par ordonnance en Ontario. Au Québec, les étudiants inscrits à temps plein et les personnes âgées de moins de 18 ans ne paient aucune prime annuelle. Pour les autres citoyens, voici quelques éléments de comparaison pour l'année 2013 :

Québec : Prime annuelle : varie de 0 à 593 \$ selon le revenu

Franchise : 16.25 \$ / mois

Participation du citoyen: 32% du coût de l'ordonnance, avec une contribution mensuelle maximale de 82.66 \$

Ontario: Prime annuelle : aucune

Franchise : Une fois que le patient a payé une franchise de 4% de son revenu brut en médicaments, il peut bénéficier du programme Trillium qui réduit normalement le coût des médicaments supplémentaires à 2 \$ par ordonnance. Le client doit toutefois payer l'ensemble de ses médicaments au pharmacien tant qu'il n'a pas atteint 4% de son revenu brut, ce qui ne va pas sans tracasserie administrative.

Bien que très différents, le régime d'assurance médicaments du Québec offre généralement une meilleure couverture aux citoyens québécois que le régime ontarien. Au Québec, un montant maximum annuel de participation du citoyen est de 1 584.92 \$ (prime + contribution mensuelle) tandis qu'en Ontario un citoyen doit atteindre 4% de son revenu brut en dépense de médicaments prescrits avant de bénéficier du programme. Pour un citoyen qui gagne le revenu moyen ontarien soit, 47 216 \$, sa participation maximale annuelle sera de 1 888.64 \$ + 2 \$ / prescription supplémentaire.

➤ Tarifs d'électricité

Le tarif offert aux clients résidentiels du Québec par Hydro-Québec demeure le plus bas en Amérique du Nord. Selon une étude de comparaison faite par H-Q en avril 2013, les tarifs moyens payés en Ontario pour la clientèle résidentielle est de 81% plus élevés qu'au Québec. Pour chaque dollar payé en électricité par un résident du Québec, le résident ontarien devra déboursier 1.81 \$. Sur une facture annuelle moyenne de 2 700 \$ pour une résidence au Québec, le résident ontarien devra déboursier 4 887 \$, soit 2 187 \$ de plus annuellement.

➤ Sports, loisirs et spectacles

La ville de Témiscaming dispose d'un centre sportif et culturel complet regroupant une piscine, un aréna, une salle d'entraînement et de squash, curling et une salle de spectacles. En plus du Centre, la ville dispose d'une bibliothèque municipale et de plusieurs parcs et terrains de jeu incluant un terrain de baseball. Ces infrastructures sont facilement accessibles et la tarification (basée sur les coûts d'opération) appliquée par la Ville de Témiscaming, est très concurrentielle comparée à celle pratiquée à North-Bay autant pour les services offerts par la ville que dans le secteur privé. De plus une grande variété d'activités sportives, culturelles et loisirs sont offertes à la population. La salle de spectacles offre une programmation variée tout au long de l'année à des prix très compétitifs. Le centre sportif dispose d'équipements modernes permettant l'implication et la participation citoyenne dans des activités sportives et loisirs pour tous les âges : hockey mineur, cours de natation, judo, zumba, aquathérapie et plusieurs autres. En plus d'être très abordable pour la famille, la disponibilité des équipements facilite davantage la vie des utilisateurs.

Comparons les tarifs de location de glace instaurés par les 2 villes :

	Témiscaming	North-Bay
Location de glace – adulte	115.25 \$	180.77 \$ (week-end)
	115.25 \$	142.30 \$ (semaine)
Location de glace - Mineur	48.00 \$	161.82 \$ (week-end)
	48.00 \$	135.55 \$ (semaine)
Patinage libre	Gratuit	entre 1.40 \$ et 3.55 \$ (Selon âge et période)

Il est difficile de comparer les tarifs. Les services offerts dans chacune des disciplines et activités diffèrent beaucoup d'un endroit à l'autre. Dans le but de mieux comparer la tarification offerte par la ville de Témiscaming avec ce qu'on retrouve sur le marché de North-Bay ou ailleurs, nous avons testé d'autres services avec ce que nous croyons être le plus près des services offerts à Témiscaming.

Abonnement au Gym : Témiscaming : 1 an : 175 \$ (étudiant/senior), 210 \$ (adulte), 310 \$ (famille)

PROGYM N-Bay : 1 an : 369 + tx (étudiant/senior), 449 \$ + tx (adulte), aucun tarif famille

Abonnement Piscine : Témiscaming : 1 an : 130 \$ (étudiant/senior), 165 \$ (adulte), 290 \$ (famille)

2 villes ont. : 1 an: 250 \$ (étudiant/senior), 330 \$ (adulte), 490 \$ (famille)

(Piscine publique à North-Bay – abonnement inclue d'autres services – donc non considéré)

Piscine-Gym-Squash : Témiscaming : 1 an : 390 \$ (étudiant/senior), 440 \$ (adulte), 655 \$ (famille)

CFB – N-Bay : 1 an : 395.50 \$ (étudiant/senior), 463.30 (adulte), 1 186.50 \$ (famille)

(Accès limités à certaines heures, priorité donnée aux membres des Forces Armées Canadiennes)

Pour les évènements culturels, nous avons comparé les spectacles des mêmes artistes produits dans d'autres salles. La programmation automne-hiver 2013-2014 à la salle Dottori de Témiscaming offre 10 spectacles pour seulement 150 \$, incluant des artistes tel que Laurent Paquin à 40 \$, Luc Langevin à 45 \$, Marie-Ève Janvier et J-François Breau à 30 \$, Guy Nantel à 33 \$, Étienne Dano à 20 \$ et autres.

Prix des spectacles dans d'autres salles : Laurent Paquin (Val-D'or 46.01 à 50.29 \$), Luc Langevin (Val-D'or 52.43 à 56.71 \$), M-Ève Janvier et J-François Breau (Val-D'or 34.45 à 41.73 \$), Guy Nantel (Val-D'or 40.66 à 44.94 \$), Étienne Dano (Eastmain 28 \$).

Nous avons aussi comparé la tarification pour certains cours offerts au Centre de Témiscaming tel que cours de natation, judo, aquathérapie, zumba etc... Ne connaissant pas le contenu exact de ces formations, la comparaison est difficile à faire. Cependant, selon notre étude, en se basant uniquement sur les taux horaires des formations sans tenir compte des contenus, les tarifs sont plus bas à Témiscaming qu'à North-Bay.

En conclusion, les services sportifs, culturels, loisirs offerts par la ville de Témiscaming, sont proposés aux résidents de Témiscaming à des prix très compétitifs si on compare avec North-Bay et les villes voisines. La variété et la qualité des infrastructures et équipements disponibles ainsi que l'offre de service se comparent avantageusement avec ce qu'on retrouve à North-Bay.

Conclusion

La méthodologie utilisée a l'avantage d'être simple et construite à l'aide des données collectées par Statistique Canada et Statistique Québec, la SCHL et le BAC. Nous avons aussi recueilli des informations auprès de Revenu Québec, ARC, Service Ontario, Hydro Québec et la SAAQ. Notre effort s'est aussi orienté sur la facilité de compréhension des données exposées et sur l'objectivité des résultats.

En analysant spécifiquement les neuf points de comparaison faisant l'objet de la présente étude, il convient de statuer que dans la majorité des cas, il est financièrement avantageux de choisir la ville de Témiscaming pour établir sa résidence. Ce choix est encore plus avantageux si vous êtes en couple et que vous avez ou projetez avoir des enfants et assurément avantageux si vous y occupez un emploi.

Afin de faciliter une consultation rapide des résultats, nous vous proposons aux pages 12 et 13 du présent document, un résumé des différents points étudiés en faisant ressortir les différences et les écarts importants à retenir. Et pour appuyer davantage le résultat obtenu, nous présentons aussi à l'annexe 1 à la page 14, un tableau d'un ménage type mettant en lumière le revenu familial disponible après que les différentes obligations fiscales et autres faisant parti de la présente étude sont remplies.

Comme nous venons de le voir, le portrait qui se dégage d'une étude plus approfondie de la fiscalité québécoise est bien différent de celui associé à certains préjugés tenaces. Un seul bémol nous laisse supposer qu'un travailleur de Témiscaming puisse préférer s'établir à North-Bay et c'est celui de l'offre commerciale et de services qui sont plus diversifiés à North-Bay. Il faut cependant se rappeler que le développement économique, social et industriel d'une ville passe avant tout par la volonté de sa collectivité d'y participer. Plus il y aura de travailleurs qui s'établiront à Témiscaming, plus le développement de la ville sera favorisé et ce, dans tous les secteurs. Il y a présentement plusieurs projets de développement commerciaux, industriels et miniers à Témiscaming et dans les environs, ce qui rend le choix pour cette ville encore plus intéressant. De plus, cette ville est sécuritaire, ouverte, facile d'accès et offre un potentiel de développement énorme à plusieurs niveaux.

Résumé

1- Charges d'impôts

Célibataire : Le québécois paie plus d'impôt à partir d'un revenu annuel dépassant 30 000 \$. Cependant cet écart peut être compensé largement par le secteur immobilier plus abordable et par des tarifications québécoises plus abordables comme par exemple l'assurance automobile.

Couple avec 2 enfants : En considérant la charge d'impôt moins les différents crédits et prestations, la charge fiscale nette des familles québécoises est moins élevée jusqu'à un revenu annuel de plus de 121 000 \$. L'écart net est très significatif (tableau 2).

2- Immobilier et coût des déplacements

Locatif : Économie moyenne de 58% en faveur de Témiscaming. Économie annuelle évaluée à 3 732 \$

Propriétaire : Valeurs foncières et prix des transactions immobilières 48% plus élevés à North-Bay qu'à Témiscaming. Sur un achat résidentiel de 175 000 \$ à Témiscaming nous estimons l'économie à 84 000 \$ pour l'achat et à 8 180 \$ annuellement pour le remboursement de l'hypothèque et les impôts fonciers.

Déplacements : Un habitant de North-Bay qui travaille à Témiscaming à temps plein, 48 semaines par année devra se déplacer sur plus de 32 640 km (136 km /jour) pendant plus de 480 hres (2 hres/jour). Nous estimons les coûts reliés à ces déplacements à plus de 6 000 \$/ an (essence, entretien et usure du véhicule).

3- Automobile

La combinaison des frais d'assurance automobile, des droits d'immatriculation et de permis de conduire se traduit par une nette économie pour un résident du Québec. L'économie pour un couple ayant 2 voitures, est de plus de 1 600 \$ (en moyenne) et est généralement plus marquée lorsque des critères tel que l'âge du conducteur et le type de véhicule sont ajoutés.

4- Droits de scolarité

Les frais de scolarité sont 2,75 fois plus élevés en Ontario qu'au Québec. Selon l'analyse de certains domaines d'étude, ils sont près de 10 fois plus élevés. En moyenne, les étudiants québécois économisent plus de 5 000 \$/an par rapport à leurs voisins ontariens.

5- Taxes à la consommation

Ontario : TVH = 13%, Québec TPS + TVQ = 14, 975%. Économie en faveur de l'Ontario de 1,975%

6- Garderie subventionnées

Témiscaming: Disponibilité de 124 places subventionnées (7 \$/jour) en CPE et Milieu familial sans égard au revenu familial.

Si garderie non subventionnée, les crédits combinés du fédéral et du provincial ramène les frais de garde à près de 7 \$ / jour (frais maximum admissible : 4 000 \$/enfant/année).

North-Bay: Prix variable d'une garderie à l'autre. Pour être admissible à la subvention, le service de garde doit être régié par la province. Cette subvention versée directement au service de garde varie selon le revenu familial et demande un effort en contribution parentale avant subvention de 0 à 30% du revenu. Par exemple, un couple ayant un revenu familial de 60 000 \$ devra déboursier 8 000 \$ en frais de garde avant la gratuité.

7- Assurance médicaments

Les régimes publics d'assurance médicaments de l'Ontario et du Québec sont très différents. Le régime québécois offre généralement une meilleure protection que le régime ontarien. Dans les deux provinces, les usagers à faible revenu ne paient presque rien ou rien du tout pour le Québec.

Au Québec, si vous ne contribuez pas à un régime privé, vous devez vous inscrire au régime public. La prime annuelle varie selon le revenu. En 2013, la participation maximum du patient est de 1 584.92 \$ (prime + contribution mensuelle aux prescriptions).

En Ontario, l'accessibilité au régime dépend du revenu annuel. Une fois que le patient a payé une franchise de 4% de son revenu, il peut bénéficier du programme. Par exemple, si votre revenu familial est de 60 000 \$, la participation annuelle sera de 2 400 \$ + 2 \$ / prescription supplémentaire.

8- Électricité

Les résidents québécois bénéficient d'un tarif résidentiel moyen de 81% moins élevé que celui de l'Ontario. Sur une facture annuelle de 2 700 \$, le résident ontarien devra déboursier 2 187 \$ de plus.

9- Sports, loisirs et spectacles

Infrastructures et équipements modernes, complets et variés disponibles dans la ville de Témiscaming. L'offre de services se compare à ce qu'on retrouve à North-Bay. Les tarifs offerts aux résidents de Témiscaming sont très compétitifs avec ce qu'on retrouve sur le marché. Un autre point très positif pour la ville de Témiscaming est l'accessibilité et la disponibilité autant des équipements et infrastructures que pour les évènements, cours, spectacles etc....

Annexe 1

Présentation d'un ménage type

Description du ménage :

- Couple avec 2 enfants (4 et 6 ans), dont les 2 conjoints travaillent à Témiscaming
- Revenu familial d'emploi annuel de 80 000 \$, réparti entre les conjoints
- Propriétaire d'une résidence établi selon les valeurs moyennes des 2 villes, soit 175 000 \$ pour Témiscaming et 259 000 \$ pour North-Bay, hypothèque à payer après une mise de fonds de 25 000 \$
- Le couple possède 2 voitures payées de taille moyenne, dont au moins une est utilisée quotidiennement pour se rendre au travail
- Frais de garde des enfants de 8 000 \$ par année (maximum admissible aux différents crédits)
- Déjà inscrit à une assurance médicaments au travail.

DESCRIPTION	Témiscaming	North-Bay	DIFFÉRENCE TÉMISCAMING
Revenus:			
Revenu total d'emploi	80 000 \$	80 000 \$	- \$
Prestation universelle pour garde d'enfants (PUGE) - Fédérale	1 200	1 200	-
Prestation fiscale canadienne pour enfants	1 728	1 728	-
Prestation fiscale ontarienne pour enfants	-	-	-
Crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants QC	2 216	-	2 216
Crédits divers: TPS, Solidarité (QC), Trillium (Ont.)	-	-	-
			-
Total des revenus d'emplois et prestations gouvernementales	85 144	82 928	2 216
			-
Impôts et dépenses courantes (selon l'étude de comparaison)			
			-
Impôts sur les revenus (moins les crédits)	(8 452)	(8 628)	176
Remboursement de l'hypothèque	(9 504)	(16 404)	6 900
Impôts fonciers municipal et scolaire	(3 653)	(4 933)	1 280
Électricité de la résidence familiale	(2 700)	(4 887)	2 187
Frais de garde des 2 enfants	(8 000)	(8 000)	-
Immatriculations, permis et assurances des 2 voitures	(1 697)	(3 304)	1 607
Frais de déplacements pour le travail	(960)	(6 000)	5 040
			-
Argent disponible pour les autres dépenses de la famille	50 178 \$	30 772 \$	19 406 \$

Dans cette présentation d'un ménage type représentant un bon nombre de situations, l'avantage d'établir sa résidence à Témiscaming pour un couple qui y travaille est plus que démontré. Les surplus dégagés par ce choix sont significativement en faveur de Témiscaming. Les montants inscrits dans ce tableau, proviennent des analyses faites aux chapitres 1, 2 et 3 de la présente étude.